fait providentiel les derniers évènements qui se sont passés dans les provinces inférieures, et qui nous forcent maintenant à prendre cette démarche, car, je dois le dire, jusqu'ici le gouvernement a paru vouloir tenir le peuple dans l'ignorance sur ce sujet ; mais j'espère que, lorsque ces négociations auront eu lieu avec le gouvernement impérial, nous saurons précisément ce que le ministère a fait et ce qu'il est convenu de faire, et que la chambre et le pays seront renscignés sur le montant exact de la part de dépense que nous aurons à faire. (Ecoutez! écoutes!) Si je fais ces observations, M. l'ORATEUR, c'est parce que cette question me paraît très importante et que je crois qu'il sera indispensable, dans les discussions qui auront lieu sur ce sujet, que les renseignements les plus complets soient communiqués à la chambre. (Ecoutez ! écoutez !) Il est un autre point qui s'offre de lui-même et sur lequel on me permettra peut-être de dire un mot. Par ce que je vais dire, je ne veux blesser aucun hon. membre, mais comme Canadien et sujet Anglais, je ne puis que protester contre l'esprit d'acrimonie qui a caractérisé les discours des députés qui sont en faveur du projet. Je regrette, M. l'ORA-TEUR, que dans une législature anglaise, où il est proposé d'établir une grande constitution monarchique pour ce continent, une constitution modelée sur celle d'Angleterre, je regrette, dis-je, que quelques hon, membres aient jugé nécessaire de taxer d'intention séditieuse et déloyale, ceux qui ne partagent pas les mêmes vues qu'eux à l'égard du projet. (Ecoutes ! écoutes ! ) Bien que je n'aie pas parlé de loyauté et d'attachement pour la couronne et la constitution d'Angleterre, avec autant d'ostentation que quelques hon. députés, je crois sincèrement pouvoir dire que personne plus que moi n'affectionne le système constitutionnel anglais; que nul plus que moi ne désire voir introduire ici ce système, et que nul plus que moi ne croit fermement qu'il donnerait au peuple de ces colonies cette grandeur, cette prospérité et cette liberté qui ont distingué le peuple dont nous des-cendons. (Ecoutes ! écoutes !) Mais si on trouve asses d'importance à ces débats pour leur donner une place dans les annales de ce pays, pour qu'ils aillent à la postérité comme l'expression sérieuse de nos hommes publics, ie crois qu'il y a lieu de regretter que des hon. messieurs de la droite,—vu le grand patriotisme dont ils ont fait parade, et qui,

ont-ils dit, les forçait à mettre de côté tout esprit de parti et toute animosité personnelle, en considération du principe dont ils se font les défenseurs désintéressés — n'aient pas cru devoir discuter cette question en hommes d'état, plutôt que de traiter d'infames, de traitres et de rebelles ceux dont l'opinion diffère de la leur. (Ecoutez ! écoutez !) Je pense que le peuple de ce pays,-les conservateurs comme les réformistes, - verra cela avec peine; et s'il est une chose plus qu'une autre qui indique que la présente, comme les coalitions passées, va être à l'avantage du parti conservateur, mais au désavantage de celui de la réforme ; s'il est une chose plus qu'une autre qui me fait craindre que les membres réformistes du gouvernement, pour lesquels j'ai de fortes sympathies personnelles et politiques, seront évincés par leurs collègues conservateurs, c'est ce cri d'annexion jeté comme épouvantail par les hon, membres de la gauche. Or, M. l'ORATEUR, il y a à peine quelques mois que le grand parti constitutionnel a été organisé en ce pays, et au baptême duquel on a apporté une pompe et fait une dépense d'éloquence comme n'en avait jamais vu ailleurs la naissance d'aucun parti. Les chefs de ce grand parti constitutionnel nous ont dit qu'en cette contrée, la constitution anglaise devait être défendue ; que le peuple était divisé en deux partis, - le parti de l'annexion et le parti constitutionnel, que les réformistes composaient le premier, tandis que les conservateurs, eux, désiraient le maintien de notre alliance avec l'Angleterre. Mon hon. ami, le député de Lambton, fut le premier attaqué, et on lui reprocha que lui et ceux auxquels il était politiquement lié voulaient l'annexion; qu'il avait été infidèle à son allégeance; qu'il portait sur sa figure le signe démocratique, et, l'été dernier, tout le parti réformiste fut accusé par les chefs conservateurs d'être composé d'annexionnistes, qui voulaient renverser les institutions anglaises de ce pays. bien! M. l'ORATEUR, que voyons-nous maintenant? Ne voyons-nous pas que ces mêmes accusations ont été portées contre la minorité de cette chambre, contre les hon. amis qui m'entourent, par les chefs de ce grand parti constitutionnel, et cela tandis que l'hon. secrétaire-provincial, l'hon. maîtregénéral des postes et l'hon. président du conseil, - pour lesquels j'ai une bien grande sympathie politique, - restaient silencieux pendant que leurs anciens amis et collègues